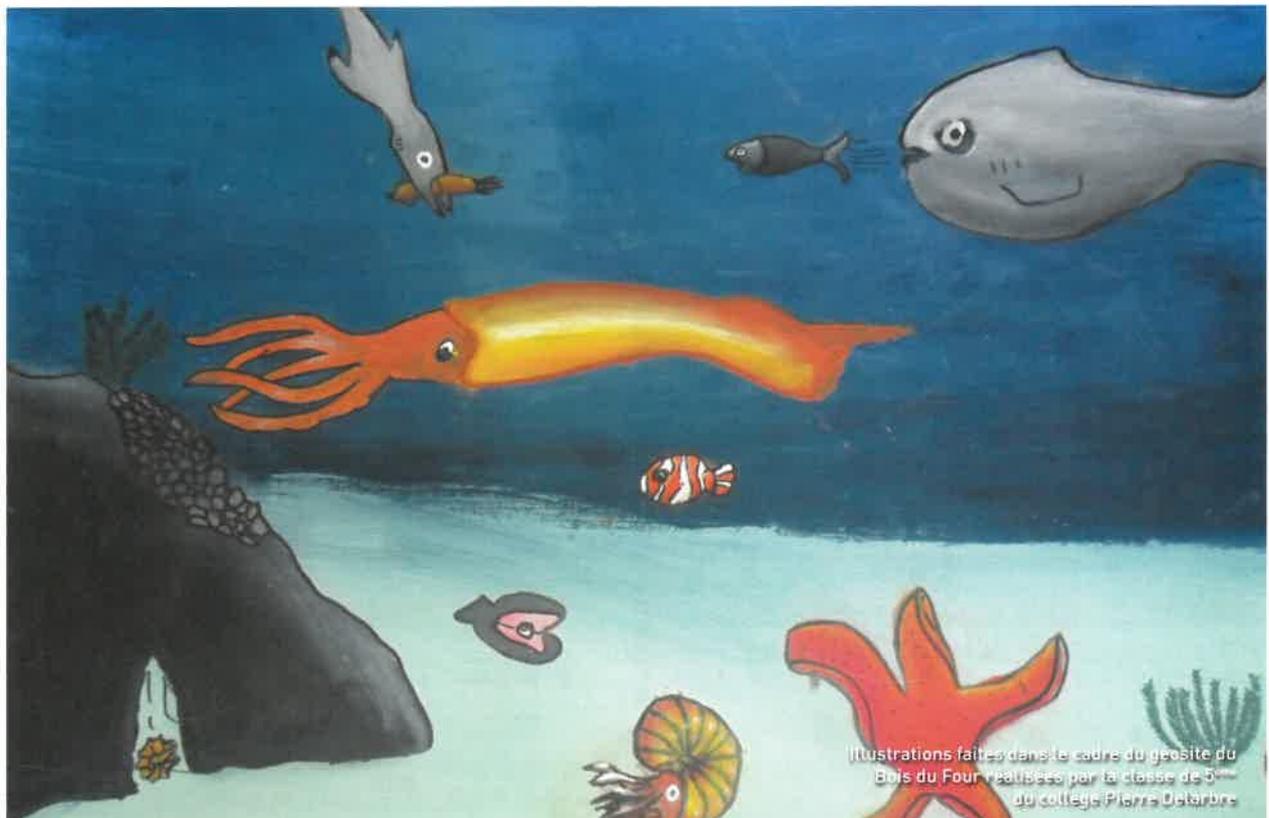


BULLETIN MUNICIPAL N°4
Juillet 2016

Vernoux
en Vivarais



Illustrations faites dans le cadre du géosite du
Bois du Four réalisées par la classe de 5^{ème}
du collège Pierre Delarobe

ÉDITORIAL

Le débat d'orientation budgétaire du 10 mars a été suivi par le vote du budget lors du conseil municipal du 18 mars 2016.

J'ai tenu à saluer à cette occasion l'effort considérable réalisé par nos services en matière de maîtrise budgétaire. S'il est indispensable, il a des conséquences très concrètes, pas toujours faciles à vivre au quotidien pour le personnel comme pour les élus.

J'ai pleinement conscience de la difficulté de mener notre politique de services et propositions à la population en adéquation dans un contexte budgétaire contraint. Il est néanmoins important de montrer à nos concitoyens que nous sommes soucieux du bon usage de l'argent public. J'ai proposé au conseil de maintenir pour 2016 les budgets dédiés à la vie associative et à l'éducation afin de ne pas mettre en péril les belles dynamiques engagées dans ces domaines.

Le 20 mai dernier, Madame Najat Vallaud Belkacem, Ministre de l'éducation et de la recherche lors de sa visite à l'école élémentaire publique a souligné l'exemplarité de notre commune rurale qui a su mettre en place un projet éducatif de territoire ambitieux au profit des enfants avec des temps périscolaires contribuant à l'éveil des plus jeunes.

En juillet, nous engageons les travaux relatifs aux investissements 2016 avec la sécurisation de tous les arrêts de bus en commençant par celui du collège, l'aménagement de la voie douce pour rejoindre le lac aux Ramiers, les travaux d'assainissement rue Rosalie Combiér et la réhabilitation de la place Pasteur.

Je sollicite votre compréhension et bienveillance pour les désagréments que ces chantiers vont générer notamment en terme de stationnement. J'ai entendu l'inquiétude que beaucoup d'entre vous ont exprimée lors des consultations des habitants sur ces projets. Aussi, je vous annonce la mise en place de parkings temporaires avenue de Baschi pour l'été.

Tous ces projets marquent notre attachement à rendre notre bourg centre attractif et accueillant.

Des animations essentiellement estivales avec Vernoux en fête seront bien sûr au rendez-vous pour le plus grand plaisir de tous grâce notamment au dynamisme de certaines associations porteuses de projets rassembleurs. Je remercie l'ensemble des bénévoles pour leur implication dans la vie locale.

Cette année marquera aussi une transition vers un regroupement de notre intercommunalité. La commune s'y engagera avec la même envie de garder et faire valoir son identité.

Je conclus sur des remerciements que je tiens à adresser à l'ensemble des agents communaux et les élus de l'équipe municipale qui apportent chacun leur pierre à la cohésion sociale et déploient une énergie exemplaire pour accorder à chacun un service public de qualité.

Bel été à tous.



Martine FINIELS

L'AGENDA...

LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

- Vendredi 09 septembre à 20h30, salle du conseil
- Vendredi 21 octobre à 20h30, salle du conseil
- Vendredi 18 novembre à 20h30, salle du conseil
- Vendredi 16 décembre à 20h30, salle du conseil

LES PROCHAINS CONSEILS COMMUNAUTAIRES

- Lundi 29 août à 20h30, Silhac, Espace André Reyne
- Lundi 26 septembre à 20h30, St Jean Chambre, Espace Balmont
- Lundi 24 octobre à 20h30, St Julien le Roux, Mairie
- Lundi 21 novembre à 20h30, St Apollinaire de Rias, Mairie
- Lundi 12 décembre à 20h30, Vernoux-en-Vivarais, Salle du lac

SOMMAIRE

- PAGE 3 : LES TRAVAUX
- PAGES 4-5 : BUDGET DE LA COMMUNE
- PAGE 6 : SANTÉ
RETOUR SUR...
- PAGE 7 : JEUNESSE
INTERCOMMUNALITÉ
EN MOUVEMENT
- PAGES 8-10 : L'AGENDA DE LA COMMUNE
- PAGE 11 : LIBRES PROPOS
- PAGE 12 : ETAT CIVIL
AU COIN DE LA RUE
INFORMATIONS

LES TRAVAUX

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Dans le cadre du projet Territoire à Energie Positive, la Commune a fait installer par la société Helioscop, en avril dernier pendant la période de vacances scolaires, une centrale photovoltaïque. Ce sont donc 36 panneaux, d'une puissance de 9KWc, qui sont implantés sur le pan sud de la toiture de l'école élémentaire publique. Le montant des travaux est de 21 600,00 euros HT. Un accès pédagogique, sur les divers rendements de l'installation, est mis à la disposition de tous les écoliers au sein de l'école via les ordinateurs.



AGENDA DES PROCHAINS TRAVAUX

► **JUIN – Jusqu'à la fin de l'année** : Le syndicat Départemental des Energies de l'Ardèche (SDE07), entreprend différents travaux de renforcement des réseaux électriques sur la commune (de Montunaud jusqu'à La Tourette, les Bérauds, Chemin de Greygnac, et dans le centre de Vernoux).

► **JUILLET – AOUT** : En partenariat avec l'Etat et le conseil départemental, la collectivité aménagera l'arrêt des cars au niveau du collège Pierre Delarbre pour permettre une sécurisation optimale de nos collégiens et des usagers des transports en commun.

Ces travaux vont entraîner une fermeture ponctuelle de l'avenue Raymond Finiels durant cette période. Cela va impliquer un déplacement temporaire du marché estival au niveau de l'avenue Vincent d'Indy vers la rue des Ecoles. Des parkings temporaires seront organisés le long de l'avenue de Baschi.



► **SEPTEMBRE – OCTOBRE** : Dans la continuité de la sécurisation de l'arrêt des cars du collège, une voie douce va être aménagée sur l'avenue de Baschi améliorant l'harmonie entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes en direction du Lac aux Ramiers. Durant ces travaux, une circulation provisoirement alternée sera mise en place sur cet axe.



► **SEPTEMBRE – DECEMBRE** : Les différents réseaux (secs et humides) vont être réhabilités au niveau de la place Pasteur en collaboration avec le syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) et la Communauté de Communes du Pays de Vernoux. Une première tranche sera conduite sur la rue Rosalie Combiér et une deuxième suivra sur la rue des Ecoles et la place Pasteur. Nous sommes conscients que ces travaux amèneront quelques désagréments, nous vous remercions d'ors et déjà pour votre compréhension.

► **1^{er} TRIMESTRE 2017** : Dans le cadre de notre volonté d'embellissement du centre bourg et afin d'améliorer la vie quotidienne de chacun (sécurisation, accessibilité...) la place Pasteur va être aménagée, « dossier à l'étude en ce moment ». Lors des travaux, la circulation sera perturbée. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons des dates définitives.

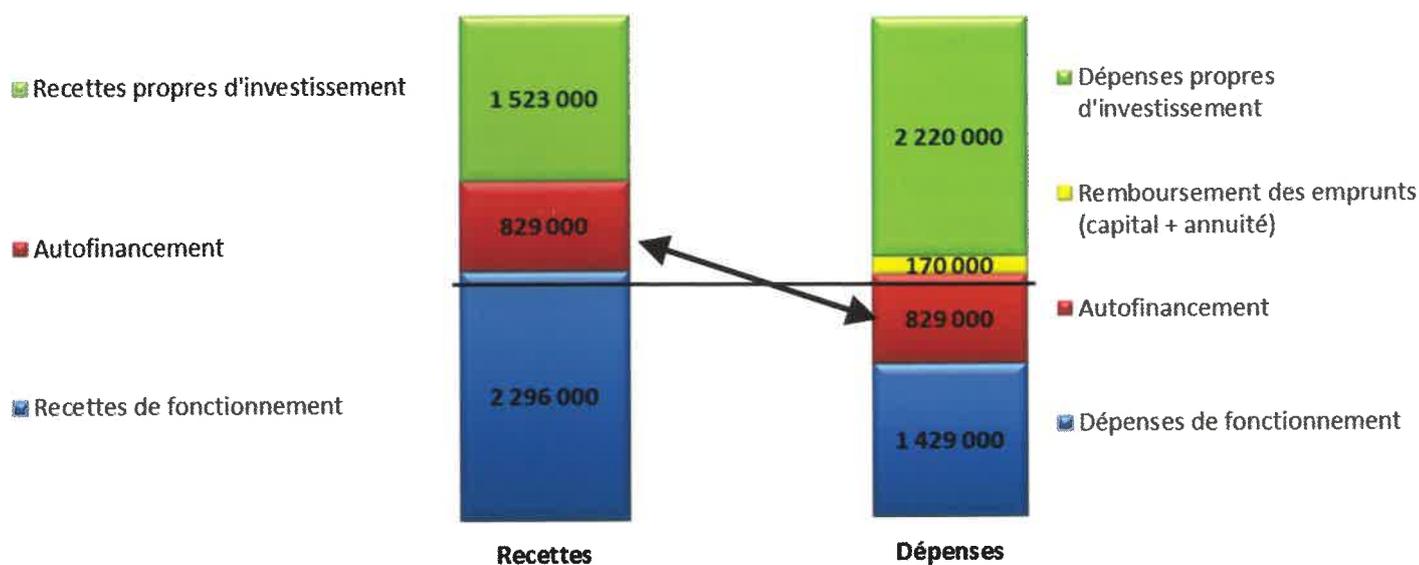
BUDGET DE LA COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes en euros	2 118 034	974 963
Dépenses en euros	1 654 036	905 702
Résultats en euros	463 998	69 261

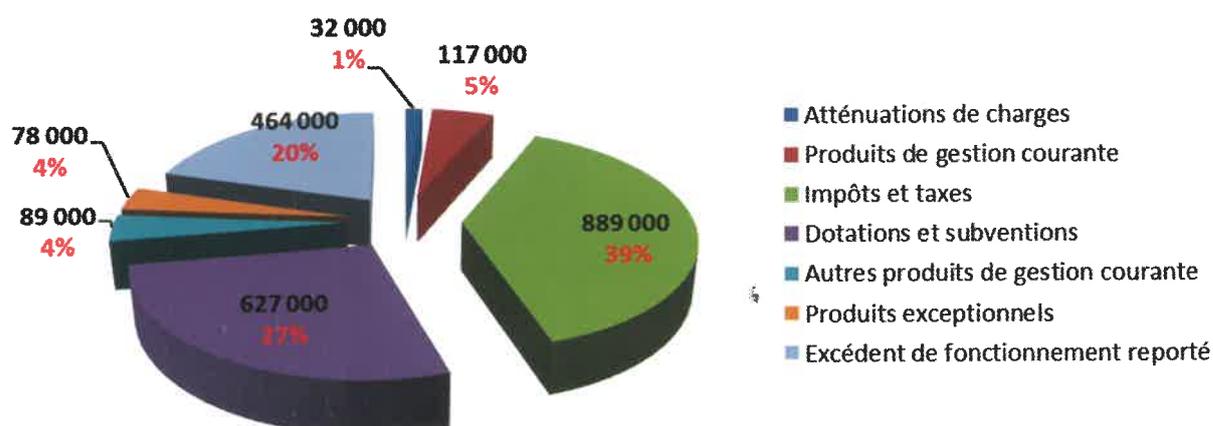
BUDGET 2016

Un budget de 4 648 000 euros



D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

Les Recettes de Fonctionnement : 2 296 000 euros



Atténuations de Charge

Correspond aux remboursements des salaires des employés en maladie ainsi que la décharge de salarié auprès des syndicats.

Produits de la Gestion Courante

Elle comprend les recettes de la cantine publique, de la Garderie, des droits de places aux marchés, de la mise à disposition des employés au service de la communauté de communes du pays de Vernoux ainsi que des concessions des cimetières.

Impôts et Taxes

Elle englobe 3 taxes (Fiscalité directe) : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe foncière sur les propriétés bâties et les droits de mutations. La municipalité a maintenu son orientation sur la fiscalité, en n'opérant aucune augmentation des taux de la fiscalité des ménages.

Dotations, Subventions et participations de l'Etat

Il s'agit notamment de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et la Dotation de Solidarité Rurale (DSR). Les subventions des communes aux frais de fonctionnement des écoles publiques et les diverses compensations d'exonération de la taxe professionnelle, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

Autres Produits de la Gestion Courante

Cela comprend les revenus locatifs des divers bâtiments communaux.

Les recettes d'investissement : 775 000 euros

- **Vente d'immobilier : 78 000 euros**
- **Fonds de compensation de TVA (FCTVA) et le Taxe locale d'équipement : 43 000 euros**
- **Les Subventions d'investissement : 842 630 euros**
- **Emprunts : 490 000 euros**
- **Excédent d'investissement reporté : 68 850 euros**

OÙ VA L'ARGENT ?

Les dépenses de fonctionnement : 1 429 000 euros

- **Charges à Caractère Général : 397 000 euros**
(Consommation d'eau, électricité, combustible et téléphonique, divers entretiens, assurance, frais de cérémonies...)
- **Charges de personnel : 563 000 euros**
(Rémunérations des agents communaux – Salaires + cotisations ASSEDIC, URSSAF et aux Caisses de retraites)
- **Reversement et restitution contributions directes : 113 000 euros**
La participation aux fonctionnements du CIAS et participation à la réfection de ZA de Greygnac
- **Charges de la Gestion Courante : 260 000 euros**
(Indemnité du maire et des adjoints, Contributions au SDIS, SYGEC, Eyrieux Clair, PNR, Subvention aux fonctionnements du département et Subventions aux fonctionnements des écoles et des associations)
- **Charges Exceptionnelles : 17 000 euros**
(Accord avec la commune de Silhac pour une meilleure répartition des frais de fonctionnement aux écoles)

Les dépenses d'investissement : 2 220 000 euros

Dépenses d'investissement	Montant (€)	Pourcentage (%)
Etudes (Place Pasteur, Mairie, Château des Pêcheurs...)	111 000	5.00%
Réserve pour foncier	45 000	2.03%
Géo site	8 000	0.36%
Panneau Photovoltaïque Ecole élémentaire	32 000	1.44%
1 ^{ere} phase accessibilité	12 000	0.54%
Matériel Informatique (Tablettes Ecoles...)	8 000	0.36%
Borne de recharge et illuminations de Noël	8 000	0.36%
Signalétiques	25 000	1.13%
Projet Mobylico (arrêt car Collège + Voie douce Lac)	567 000	25.54%
Réseaux sec et humides (rue Rosalie Combier et place Pasteur)	291 000	13.11%
Réfection de la Place Pasteur	591 000	26.62%
Programme Voirie 2016	360 000	16.22%
Réserve (trésorerie - fond de roulement)	162 000	7.30%

SANTÉ

L'AMBROISIE POUSSE, IL EST TEMPS DE L'ÉLIMINER AVANT LA FLORAISON



L'ambrosie est une plante envahissante et son pollen est un des allergènes les plus puissants connus.

Réduire la présence de l'ambrosie c'est stopper l'augmentation de personnes allergiques, et c'est permettre, chaque été, de baisser fortement la gêne ressentie en évitant des hospitalisations, des arrêts maladies, des crises d'asthme, de fortes fatigues, etc...

Que faire dès le mois de juin ? Les plants d'ambrosie commencent à être bien reconnaissables et peuvent atteindre 30 à 50 cm de hauteur.

Sur des terrains contaminés par l'ambrosie et non remaniés, l'arrachage ou les tontes et fauches régulières permettent de supprimer le stock de graines d'ambrosie situées à faible profondeur, et de supprimer en 2 à 4 ans l'apparition de plants (mais attention, tout remaniement de la terre, tout apport par lessivage d'eau pluviale, par engins, peut apporter en surface des graines qui germeront dès l'année suivante).

Si l'arrachage est possible, il doit être effectué à partir de fin juin à début juillet et pas avant, sinon d'autres graines d'ambrosie peuvent germer à la place des plants arrachés.

A défaut, la coupe doit être effectuée au moins deux fois, courant juillet puis août, avant l'arrivée des tiges florales.

Sur les terrains remaniés et les chantiers, il convient de surveiller la provenance d'éventuelles terres et remblais rapportés.

La plateforme nationale de signalement de l'ambrosie permet aux référents communaux ambrosie, ou à défaut aux maires, de recevoir tout signalement effectué par un particulier, en vue d'obtenir son élimination par l'occupant ou le propriétaire du terrain concerné.

4 voies sont possibles :

- Application « signalement ambrosie » pour Smartphones sur Google Play ou Apple Store
- Site web de la plateforme de signalement (signalement-ambrosie.fr)
- Signaler en appelant la hotline (0 972 376 888)
- Envoyer un mail à contact@signalement-ambrosie.fr

Merci à tous de contribuer à réduire l'impact sanitaire de cette plante bien incommode !

RETOUR SUR ... UNE ROSE UN ESPOIR

Grâce à vous l'opération « Une Rose un Espoir » a été un succès en Ardèche avec 220 motards et 18 500 roses vendues. Environ 44 000 euros ont été récoltés et permettront de participer à la Recherche contre le Cancer et à l'aide aux malades.

Une dizaine de motards s'est présentée à Vernoux. Ils ont été accueillis chaleureusement autour d'un café et d'une viennoiserie offerts par la municipalité et la Boulangerie Baudoin.

Nous remercions les habitants pour leur généreuse participation (800 roses distribuées dans notre village) !



AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA RÉSIDENCE BEAUREGARD

Le jardin situé en contrebas de la résidence Beauregard a été aménagé en véritable parc intégrant un parcours de santé et un jardin de senteurs. Il



comprend un espace ombragé pour partager de bons moments entre résidents et familles et accueillir diverses activités extérieures.

Le projet a été financé en partie par la commune de Vernoux à travers une subvention et la mise à disposition des services techniques pour sa réalisation.

Le parc a été inauguré le jeudi 9 juin en présence de notre député Pascal Terrasse et du Président du Conseil Départemental Hervé Saulignac.



JEUNESSE

UN PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE REMARQUABLE

Le vendredi 20 mai dernier, Madame Najat VALLAUD BELKACEM, Ministre de l'éducation nationale et de la recherche, a été accueillie par notre commune.

Afin de pouvoir apprécier les nouveaux dispositifs mis en place dans le cadre des réformes scolaires actuelles, cette visite a eu lieu dans l'enceinte de l'école élémentaire publique de Vernoux (avec visite dans les classes).

Les nouveaux dispositifs sont les suivants :

- ▶ la réforme éducative sous forme de cycle de 3 ans mise en place depuis la rentrée 2015 pour les classes de CM ;
- ▶ le plan numérique, dans le cadre de l'appel à projets « collèges numériques et innovation pédagogique » pour lequel ont été retenus le collège de Vernoux et la classe de CM. Ce projet est subventionné par l'Etat et la commune de Vernoux pour la classe de CM ;
- ▶ l'organisation des rythmes scolaires grâce aux différents partenaires : la Commune, le Centre de Loisirs « Les copains d'abord », et les enseignantes des deux écoles publiques.

La rencontre s'est poursuivie par une table ronde, réunissant une trentaine de participants, au cours de laquelle ont été abordées les trois thématiques énumérées ci-dessus.

Madame la Ministre a salué l'accueil chaleureux et a souligné l'exemplarité de notre commune dans ses ambitions éducatives.



INTERCOMMUNALITÉ EN MOUVEMENT

Le 1^{er} janvier 2010, sept communes du plateau de Vernoux se réunissaient pour créer une Communauté de Communes.

Dans le respect de sa charte de développement et d'aménagement durable, elle définit et met en œuvre, une politique territoriale. Son action se décline dans de nombreux domaines : l'industrie, l'artisanat, l'agriculture, l'aménagement du territoire, l'action sociale, la santé, la culture, l'environnement, le tourisme, le sport, la voirie. Elle signe notamment, un contrat de coopération avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (P.N.R.), élabore un schéma intercommunal d'aménagement et de gestion de l'espace. Elle est la plus petite collectivité de Rhône-Alpes à être retenue au titre de l'appel à projets T.E.P.O.S (territoire à énergie positive).

Dès 2012, la question se pose d'un rapprochement avec un autre territoire. En effet, la dimension et les moyens de notre communauté de communes sont limités. Le préfet, dans le cadre de l'élaboration du premier schéma de coopération intercommunal, accepte de ne pas impacter notre jeune collectivité. Mais ce n'est que partie remise.

Au titre de la loi NOTRE d'août 2015, l'obligation d'intégrer un nouveau territoire est fixée au 1^{er} janvier 2017, notre communauté de communes ayant moins de 5.000 habitants.

Continuité territoriale oblige, ce rapprochement peut se faire avec les communautés limitrophes : Rhône Crussol (Guilherand-Granges), Pays de Lamastre, Val Eyrieux (Le Cheylard), et la CAPCA (Privas).

Dès octobre 2015, une orientation doit être prise. Le temps du débat est court et le choix de la Communauté de Communes,

comme de la commune de Vernoux, valide la proposition du Préfet de rejoindre la CAPCA. Si ce choix ne coule pas de source, il est raisonnable. L'expérience de vos élus les porte à s'associer avec un territoire qui ressemble le plus possible à celui de Vernoux, en ce qu'il a les mêmes problématiques et enjeux. Ces points communs permettront de bénéficier d'une politique utile, tant pour nos habitants, que pour nos acteurs économiques.

Nous savons bien, que notre bassin de vie nous porte vers la vallée du Rhône, via Guilherand-Granges. Mais nous savons aussi, que cette partie de la vallée est appelée à rejoindre l'agglomération de Valence à brève échéance. Que sera notre sort, dans un tel ensemble ? Peut-on réussir à coup sûr le mariage entre l'hyper urbain et le rural ? La périphérie éloignée de Valence aura-t-elle un poids et un bénéfice dans l'agglomération de Valence ? Le choix de vos élus s'est porté sur la CAPCA, parce qu'au sein de ce territoire, les communes urbaines sont de petites tailles et le poids des communes rurales y est prédominant. Son périmètre est largement couvert par le P.N.R. des Monts d'Ardèche et comporte un lien majeur avec la vallée du Rhône. Nous avons avec ses élus une habitude de travail, déjà ancienne, à travers les contrats de développement durable, le Syndicat Mixte Eyrieux Ouveze Pays de Vernoux (S.M.E.O.V), le Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T). L'essentiel est de faire partie d'une collectivité qui nous ressemble, et qui donc, mettra en œuvre une politique adaptée à nos besoins, tenant compte de nos spécificités.

Cette intégration ne changera en rien nos habitudes et nos déplacements. Ce choix se base sur des valeurs communes à nos territoires et se fait en confiance avec ses élus.

AGENDA FESTIVITÉS

Contact : Mairie de Vernoux-en-Vivarais, 04 75 58 11 90 / mairie@vernoux-en-vivarais.fr / <http://www.vernoux-en-vivarais.fr>
Office de tourisme du Pays de Vernoux, 04 75 58 18 10 / otvernoux@wanadoo.fr

Marché hebdomadaire traditionnel

Toute l'année : tous les jeudis de 8h30 à 12h (horaires indicatifs)
Centre-village - Place Grenette, Place de l'église, Rue Simon Vialet
Informations : Mairie ou Office de tourisme

Marché du terroir

Du dimanche 3 juillet au dimanche 6 septembre : tous les dimanches de 8h30 à 12h (horaires indicatifs)
Place de l'église, Accès libre
Informations : Office de tourisme

Cinéma tout au long de l'année (Association écran village)

Pour les programmations consultez le site
<http://www.ecranvillage.net>

Exposition de peintures de Jacques Dortel

Du jeudi 30 juin au dimanche 31 juillet 2016 : le mardi de 14h30 à 18h30, du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30, et le dimanche de 9h à 13h
Office de tourisme 29 rue Simon Vialet, Entrée libre
Contact : Office de tourisme

Tournoi de tennis en simples

(ouvert aux niveaux NC à 3/6)
Du vendredi 1^{er} au jeudi 14 juillet
398 allée de Prat
Contact : Association Tennis-club de Vernoux
Tél. 04 75 58 08 10 (le samedi de 10h à 12h) ou 04 75 84 83 70
robert.rouchon0461@orange.fr (M. Rouchon)
ou salles.isabelle@sfr.fr (M^{me} Salles),
<http://tcvernoux.clubeo.com>

Soirée jeux en plein air

(kubb, molky, palets bretons, pétanque...)
Du jeudi 7 juillet au jeudi 25 août 2016 : tous les jeudis (sauf le 14 juillet) de 17h30 à 22h (repas partagé tiré des sacs de 19h30 à 20h)
Place Beauregard, Gratuit
Adhésion de soutien à l'association Sous le châtaignier : 10 € pour l'année civile
Contact : Tél. 04 75 58 28 34 (M^{me} Abilès),
embarqucafe@gmail.com, <http://www.embarqucafe.fr>

Soirées repas-concert à la Créperie du lac

A partir de 19h30 au Lac aux Ramiers
Menu : apéritif + salade avec deux parts de tartes salées + une coupe glacée (2 boules de glaces Terre Adélice avec chantilly).
Boissons en sus
Vendredi 8 juillet avec le groupe "A la quarte"
Dimanche 17 juillet avec Arnaud ("Brassens à ma sauce")
Vendredi 29 juillet avec le groupe "Doux River Blues"
Vendredi 19 août avec Sarah Jeanne Ziegler
Vendredi 2 septembre avec un quartet et un duo argentins
Vendredi 9 septembre avec le groupe "A la quarte"
Nombre de places limité. Réservation obligatoire. Tarifs non communiqués
Contact : Bar-restaurant "La crêperie du lac"
Tél. : 07 84 31 14 90

Atelier « Couture »

Café associatif L'Embarqu'Café, 32 rue Simon Vialet
- pour adultes : le samedi 9 juillet de 13h à 18h (repas partagé tiré des sacs de 12h à 13h)
Tarif unique par atelier et par personne : 35 € (adhérent) ou 37 € (non adhérent)
- pour enfants à partir de 6 ans : le dimanche 10 juillet de 14h à 17h
Tarif unique par atelier : 20 € par enfant
Inscription obligatoire
Contact : Caroline Martin Tél. 06 86 12 01 49,
celawhat07@gmail.com

Exposition de peintures et sculptures

dans la villa "Roiseland" (25^{ème} édition)
Du jeudi 14 juillet au lundi 15 août, 10 rue Boissy d'Anglas
Tous les jours de 9h à 12h et de 17h30 à 20h30 (non-stop de 9h à 20h30 les jeudi 14 juillet, dimanche 14 août et lundi 15 août)
Vernissage de l'exposition le samedi 16 juillet de 18h30 à 21h
Entrée libre
Contact : Roland Esposito Tél. 04 75 58 19 32 ou 06 27 46 20 06

Atelier "Photographie"

(perfectionnement, expérimentations et projets)
Café associatif L'Embarqu'Café, 32 rue Simon Vialet
- Jeudi 14 juillet (horaires à préciser)
- Dimanche 7 août de 9h à 12h
- Dimanche 4 septembre de 9h à 12h
Inscription souhaitée et recommandée (dates et horaires susceptibles d'être modifiés, notamment en cas de sortie sur le terrain)
Gratuit
Contact : Jacques Fargier Tél. 09 75 80 52 68 ou 06 24 01 04 21,
jfargier07@gmail.com

Concert de Sébastien GUEZE

le 31 juillet à l'Eglise

Randonnées-découvertes en Pays de Vernoux

Le vendredi 15 juillet puis du jeudi 21 juillet au jeudi 18 août : tous les jeudis, départ à 16h30

Lieu de rassemblement : parking de l'Espace culturel Louis Nodon, 3 rue Ferdinand Buisson

Randonnées-découvertes ouvertes à tous : organisation d'un covoiturage, petite randonnée pédestre d'environ 5 km, et rencontre avec un producteur ou artisan d'art local

Inscription obligatoire, Participation libre

Informations / Inscriptions : Office de tourisme

Exposition de tableaux de Mapy

(tableaux à base de fleurs ou de coquilles)

Du mardi 2 au mercredi 31 août : le mardi de 14h30 à 18h30, du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30, et le dimanche de 9h à 13h

Du jeudi 1^{er} au jeudi 8 septembre : le mardi et le vendredi de 14h à 18h, le jeudi et le samedi de 9h à 13h et de 15h à 17h

Office de tourisme, 29 rue Simon Vialet, Entrée libre

Marché de créateurs (3^{ème} édition)

Jeudi 4 août de 10h à 20h, Place Beauregard

40 créateurs exposants, animations, concert gratuit du groupe "Barrio Combo" (à 19h30), stand buvette-restauration

Contact : Tél. 07 86 65 81 79 (Laure Goletto),

lahordedescreateurs07@gmail.com,

http://lahordedescreateurs.blogspot.fr

ou http://lemarchedesculottes.blogspot.fr

Festival "Jazz en Vivarais" (9^{ème} édition)

Du vendredi 5 au samedi 6 août de 20h à 23h30

Cour de l'école maternelle publique (Maison Gumpertz)

15 rue des écoles

- Vendredi 5 août : Soirée-concert avec "Marian Badoï Trio" puis "Sarah Thorp Quartet"

- Samedi 6 août : Soirée-concert avec avec "Vittorio Silvestri Quartet" puis le groupe "Audrey et les faces B"

Adulte ou ado (dès 14 ans) : 5 € - Enfant (-14 ans) : gratuit

Stand buvette-snack sur place

Informations : Tél. 06 26 63 13 36 (M. Quéruel)

ou Office de tourisme

Association culturelle de l'Eglise Protestante Unie

Concerts au Temple, Participation libre

- Vendredi 5 août à 20h30 avec Olivier Dec et ses choristes

- Mardi 16 août à 20h30 avec "Goethe In Gun"

- Dimanche 21 août à 18h avec Sarah Jeanne Ziegler

- Jeudi 25 août à 20h30 avec l'orchestre de chambre "Stichting Divertimento"

Fête de l'Eglise Protestante Unie, Entrée libre

Dimanche 7 août : culte à 10h30, repas à 12h (réservation obligatoire, tarif à confirmer : 15 € par personne), animations à partir de 14h

Conférence animée par Richard Cadoux

sur le thème "Les réfugiés de la Révocation"

A Silhac, Temple de la Faurie, Participation libre

Contact : Association culturelle de l'Eglise Protestante Unie

Tél. 04 75 58 09 22 ou 06 52 80 80 93 (M.Schildknecht)

http://www.ensembledouxvernoux.org

La Rencontre des artistes (14^{ème} édition)

Du samedi 6 au mardi 16 août : tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 19h (non-stop de 10h à 19h les samedi 6, dimanche 7, samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 août)

Ecole élémentaire publique, 5 rue Ferdinand Buisson

Vernissage de l'exposition le vendredi 7 août à 18h30

Ateliers d'initiation gratuits (nombre de places limité, inscription obligatoire, qui restent ouverts au public spectateur)

Entrée libre

Contact : Association La Rencontre des artistes

Tél. 06 32 77 27 42 (M. Grève), rencontre.artistes@outlook.fr,

<http://www.rencontre-artistes.fr>

Projection cinéma en plein air

Mercredi 10 août à 21h30, Place Beauregard, Gratuit

Contact : Association Ecran Village Tél. 04 75 82 32 83,

contact@ecranvillage.net, <http://www.ecranvillage.net>

Collecte de sang

Jeudi 11 août de 10h à 13h30

Salle sous la Poste, 1 rue des lavoirs

Gratuit

Informations : 04 26 52 00 55 ou 07 61 43 49 61 (M. Rissons)

ou 07 61 43 15 71 (M^{me} Rissons)

amicaledonneurdesang.vernoux@akeonet.com,

<http://www.dondusang.net> | <http://dsb-vernoux.wifeo.com>

Soirée musicale avec l'Orchestre Christian-Yann

(concert et bal)

Dimanche 14 août de 21h à 1h, Place Beauregard, Gratuit

Stand buvette-snack sur place

Contact : Mairie ou Office de tourisme

Soirée jeux

(jeux de plateaux, de stratégies, de cartes...)

A partir du jeudi 1^{er} septembre : tous les jeudis de 17h30 à 22h

Café associatif L'Embarqu'Café, 32 rue Simon Vialet

Gratuit, Adhésion de soutien à l'association Sous le châtaignier 10 € pour l'année civile

Contact : Tél. 04 75 58 28 34 (M^{me} Abilès),

embarqucafe@gmail.com, <http://www.embarqucafe.fr>

Forum des associations du Pays de Vernoux

Dimanche 4 septembre de 11h à 16h

Salle du lac - Lac aux Ramiers, Entrée libre

Contact : Association Office territorial du sport et de la culture

otsc.vernoux@gmail.com ou Office de tourisme

Spectacle "L'étourdissement" (théâtre)

Samedi 17 septembre à 20h30

Espace culturel Louis Nodon, 3 rue Ferdinand Buisson

Pour tout public dès 12 ans, Durée 1h10

Contact et tarifs : Communauté de communes du Pays de

Vernoux, Tél. 04 75 61 35 18 ou 04 75 61 54 55,

contact@ccpaysdevernoux.fr ou culture@ccpaysdevernoux.fr,

<http://www.espace-culturel-nodon.fr>

Journées du patrimoine en Pays de Vernoux

Du samedi 17 au dimanche 18 septembre, Gratuit
A Vernoux-en-Vivarais :

- Visite libre de l'église Saint-Pierre, de 09h à 18h (messe le dimanche à 10h30)
- Visite commentée du Château de la Tourette, de 10h à 12h - 14h à 18h le samedi et de 14h à 18h le dimanche
- Visite commentée du Château de Vaussèche, de 14h à 17h le samedi et de 10h à 12h - 14h à 17h le dimanche

Informations : Office de tourisme

Reboule de la pêche

Du dimanche 18 au samedi 24 septembre

Lac aux Ramiers

Stand buvette-snack sur place, Assiette campagnarde sur réservation 10 €

- Dimanche 18 septembre de 9h à 17h (inscriptions sur place à partir de 8h) : Concours de pêche ouvert à tous
 - Du lundi 19 au samedi 24 septembre (inscriptions possibles toute la semaine) : Safari pêche à la truite ouvert à tous
- Participation : 10 € par personne, safari gratuit pour les participants au concours du dimanche 18 septembre
- Contact : Association La truite vernousaine, Tél. 04 75 40 49 81 (M. Laroux) ou 06 37 72 80 16 (Mme Chaussinand)
latruitevernousaine@gmail.com

Exposition de dessins de collégiens

sur le thème "Le Géopark des Monts d'Ardèche"

Du mercredi 28 septembre au samedi 29 octobre : le mardi et le vendredi de 14h à 18h, le jeudi et le samedi de 9h à 13h et de 15h à 17h

Office de tourisme, 29 rue Simon Vialet, Entrée libre

14 JUILLET VERNOUX EN FÊTE !

Fête du village avec des animations toute la journée organisée par le milieu associatif et la commune de Vernoux-en-Vivarais.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

- **Vide-grenier** de 7h à 14h (Place Beauregard)
 - **Vente de tripes** de 8h à 10h (lieu à confirmer)
 - **"Neurones et guiboles"** tournoi de jeux en équipes : les équipes participantes (6 joueurs maximum avec au moins 2 adultes) devront résoudre des énigmes et réaliser plusieurs épreuves sportives et ludiques de 10h à 17h, dans le centre-village puis au Lac aux Ramiers. **Gratuit**
- Inscription obligatoire avant le vendredi 08 juillet (après cette date se renseigner auprès de l'Office de tourisme)**
Accueil des personnes inscrites de 9h30 à 10h00 à l'Office de tourisme, 29 rue Simon Vialet
A noter : se munir de baskets et de vêtements confortables (attention jeux d'eau), ainsi que d'un téléphone avec appareil photo par équipe
- **"La balade des artistes"** concours et exposition de peintures à partir de 15 ans de 10h à 16h30 (Lac aux Ramiers) **Inscription obligatoire, Participation 10 €**
 - **Cérémonie commémorative du 14 juillet** à 11h (Jardin du souvenir face à la mairie) suivi d'un apéritif offert par les sapeurs-pompiers (Centre de secours et d'incendie 27 chemin du Bourget)
 - **Stand buvette-snack** (godiveaux, merguez, frites, crêpes, boissons...) de 12h à 2h (Lac aux Ramiers)
 - **Course de radeaux** à 14h (Lac aux Ramiers)
- Inscription obligatoire avant le jeudi 9 juillet, Gratuit**



- **"La plaine des jeux"** Jeux en bois divers et variés de 11h à 17h (Lac aux Ramiers), Gratuit
 - **Concours de dessins d'enfants** (de 3 à 15 ans) de 15h à 17h (Lac aux Ramiers)
- Inscription sur place à partir de 15, Gratuit**
- **Proclamation des résultats** à 18h00 au Lac aux Ramiers : "neurones et guiboles", du concours de peinture "La balade des artistes", de la course de radeaux et du concours de dessins d'enfants (avec remises des prix)
 - **Repas en musique** de 19h à 21h (Lac aux Ramiers)
- Menu : salade verte avec croûtons et tranches de saucisson cuit + pavé de bœuf accompagné de pommes de terre sautées + tomme en salade + framboises**
Stand buvette sur place
Nombre de places limité. Tickets en vente à l'Office de tourisme du Pays de Vernoux
Tarifs : adulte ou ado : 12 €, enfant (- 12 ans) : 8 €
- **Retraite aux flambeaux** à 22h, Gratuit, Départ salle du Lac aux Ramiers



- **Feu d'artifice** à 22h30 (Lac aux Ramiers)
- **Concert-Bal (orchestre)** de 23h à 2h, Gratuit, Parking de la Salle du Lac aux Ramiers

Informations : Mairie ou Office de tourisme

LIBRES PROPOS

POUR LA MAJORITÉ

Nous voici au tiers du mandat, en pleine action. Regardons notre programme des municipales 2014 et faisons un point d'étape. Le développement de notre commune passe par la création d'emplois. La poursuite de la reconversion de la friche de Rhodacoop va dans ce sens. Bientôt, s'ouvrira sur ce site, un atelier de malteurs avec la création de 4 emplois. L'installation d'une pépinière d'entreprises est programmée pour 2016. Les services techniques de la commune prendront possession de leurs nouveaux locaux, en janvier prochain.

Le chantier de la maison de santé pluridisciplinaire et de services sociaux avance à grands pas. Elle sera inaugurée en décembre.

Nous voulions une fête phare du village, prenez, à nouveau, rendez-vous pour la fête du 14 juillet.

La requalification des espaces urbains du village, était un axe majeur de notre programme. L'avenue de Baschi, va être entièrement refaite dès septembre, avec un cheminement doux. Nous faisons, de cette voie, un lien sécurisé, entre le bourg et le site du lac aux ramiers. Puis, ce sera la place du temple, qui sera entièrement rénovée. Enfin, cet espace ne sera plus un parking, mais une place rendue aux piétons, qui mettra en valeur le bâti qui l'entoure. Avec l'instauration des zones bleues et le parking de l'espace Nodon, les habitants et visiteurs peuvent trouver du stationnement disponible. Dès la rentrée de septembre, la commission urbanisme, poursuivra ses travaux, sur le choix du prochain espace du village, qui sera réhabilité. Vous avez été invités à différentes réunions publiques sur ces deux projets, nous avons ainsi pu tenir compte de vos observations.

Nous défendons une politique ambitieuse, mais prudente sur le plan financier. Même si les dotations d'Etat baissent, nous réalisons des investissements significatifs, sans que la commune n'ait modifié le taux de ses taxes. Soyez assurés que les élus de la majorité, travaillent quotidiennement à la mise en œuvre du programme, que vous avez choisi, lors de l'élection.

CHANGEONS DE CAP – OPPOSITION MUNICIPALE

Nous n'avons pas voté le budget.

Dans le budget général, les dépenses n'intègrent pas suffisamment les baisses des dotations d'état et supposent une diminution durable du coût de l'énergie.

L'évolution du produit de l'impôt continue à augmenter essentiellement par la hausse forte et continue des bases – en 5 ans, +25% pour la taxe d'habitation et +15% pour la taxe foncière. Il nous paraît juste que les taux soient abaissés pour maintenir la pression fiscale au même niveau. L'argument selon lequel une grande partie de nos concitoyens en est exonérée ne tient pas : ce sont les autres qui compensent.

La communauté de communes a augmenté les taux de 0.5%, aggravant la situation. Par le passé toute majoration des taxes par la Com.Com était compensée par une diminution des taux communaux. Ce n'est plus le cas. Où sont les promesses électorales... ?

Les projets de la majorité municipale prévus au budget nécessiteront un recours à l'emprunt. Il nous paraîtrait plus sage de les étaler dans le temps afin de les financer davantage par nos ressources propres.

La commune de Vernoux se voit dans l'obligation de provisionner 50 000 € pour éponger le déficit cumulé du CIAS relevant de la communauté de communes. Nous avons alerté à maintes reprises la direction de la Com.Com, sans succès, de la mauvaise gestion de cet organisme. Le plus inquiétant est le déficit structurel qui engendrera forcément de nouvelles difficultés financières.

Nous renouvelons ici notre opposition à la CAPCA et la dérive autocratique de M^{me} Finiels pour forcer la décision. Quels liens, quelles affinités avons-nous avec le territoire de Privas ? Il nous paraît intolérable que pour des intérêts personnels, transitoires par nature, on sacrifie l'avenir du pays de Vernoux. C'est de la politique politicienne. Les élus passent, les contraintes économiques et géographiques demeurent, le rattachement à l'agglomération de Privas ne les résoudra pas. Hôpital, lycée, transport en commun... que nous réserve l'intégration à la CAPCA ? D'autres possibilités auraient du être étudiées.

Chaque citoyen de Vernoux doit s'interroger.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Camille, Angèle, Sandrine DEZARNAUD née le 10 janvier 2016 à Guilherand-Granges (07)
- Evan, Pascal, Jean-Louis GUILLEN né le 29 janvier 2016 à Guilherand-Granges (07)
- Camille, Delphine, Virginie SALLES née le 12 mars 2016 à Guilherand-Granges (07)
- Lou, Karine, Élodie FOMBARLET née le 7 mai 2016 à Valence (26)

DÉCÈS

- Marguerite SEUILLLOT, née GENEVOIS, le 10 janvier 2016
- Marie-Antoinette TRINQUET, née PEYRAGROSSE, le 13 janvier 2016
- Antonia FÉLIX, née VAREILLE, le 13 février 2016
- Claude MARCON, le 18 février 2016
- Lucien RABAIN, le 11 mars 2016
- André CENTELLES, le 27 mars 2016
- Maria LEVASSEUR, née BIANCOLLI, le 21 mars 2016
- Pierre DELARBRE, le 06 avril 2016
- Marc BROTTE, le 08 mai 2016
- Guy GRÈVE, le 12 mai 2016
- Charles RISSON, le 13 mai 2016
- Thierry LAFONT, le 22 mai 2016
- Michel SABATIER, le 15 juin 2016
- Olivier CHIROUZE, le 17 juin 2016



AU COIN DE LA RUE

ARDECH'O CONDUITE

Auto-école

M. Olivier CUER
10 Avenue Vincent d'Indy
Tél. : 04 75 25 30 62

ORTHOPHONISTE

M^{me} Clotilde JOUBERTON

32 Rue Simon Vialet
Le Cheminou
Tél. : 04 75 80 12 92

LA BOITE À MERVEILLES

Epicerie M^{me} Lucile AUNAVE

2 Place de l'Église
Tél. : 09 83 40 96 71
www.la-boite-a-merveilles.com

HELLOKID'S

Vêtements enfants

M^{me} Elodie COURTIAL
5 Place Aristide Briant
Tél. : 04 69 30 54 96



INFORMATIONS

CAMPING MUNICIPAL DU BOIS DE PRA

- Le camping a ouvert ses portes le 05 mai 2016 et ce jusqu'au 30 septembre 2016. Souhaitons la bienvenue à Daphné REDONNET, agent technique saisonnier en charge du camping et des gîtes du Lac aux Ramiers.

BAR-RESTAURANT « LA CRÊPERIE DU LAC »

- Ouvert tous les jours de 11h00 à 22h30 sauf les mardis, jusqu'au 12 septembre 2016. Tél. : 07 84 31 14 90

LAC AUX RAMIERS

- Baignade surveillée à partir du samedi 09 juillet 2016 de 13h00 à 19h00.

OBJETS TROUVÉS

- Vous avez égaré ou perdu un objet, pensez à venir à la mairie, quelques objets s'y trouvent !



LA MAIRIE A VOTRE ÉCOUTE

Mairie de Vernoux-en-Vivarais

2 rue Raymond Finiels
07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS
www.vernoux-en-vivarais.fr

Tél. : 04 75 58 11 90
Fax : 04 75 58 17 32
Courriel : mairie@vernoux-en-vivarais.fr

